47e ANNÉE. — N° 16.410

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	6 »	11 f.	22 f.
France et Colonies...	6 50	12 f.	24 f.
Etranger.....	9 »	18 f.	36 f.

12e ÉDITION

La Petite Gironde

H. MATIN

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

MERCREDI 6 JUIN 1917

SAINT CLAUDE

SOLEIL: lever 5 h. 19; couch. 8 h. 42
LUNE: pleine le 5; D. Q. le 12

La Route est libre!

Le pays attendait sans nervosité la fin du comité secret : le débat ne pouvait être clos que par un ordre du jour clair, précis, complet, ne laissant aucune place à l'équivoque ni à la variété des interprétations.

La Chambre a répondu au sentiment du pays. L'ordre du jour, qui n'a trouvé que 52 réfractaires, revendique tous les « buts de guerre » de la France et de ses alliés : le retour de l'Alsace-Lorraine à la mère patrie; la libération des territoires envahis; la juste réparation des dommages; des garanties durables de paix et d'indépendance pour tous les peuples. Le gouvernement assurera ces résultats par l'action coordonnée de tous les alliés. La Chambre des députés, « expression directe de la souveraineté du peuple français », a prononcé. Elle a donné une formule décisive à la volonté de toute la France.

Nous voulons croire qu'au cours de ces longues séances secrètes on a tout dit, et une fois pour toutes sur la direction générale de notre politique. Toutes les dissidences ont pu trouver une expression. Le gouvernement a répondu en faisant entendre la grande voix du pays. C'est pourquoi, en séance publique, M. Ribot a pu faire appel aux socialistes et leur demander de voter l'ordre du jour qui résumait tous les principes de la démocratie sans épithète. Les chiffres rectifiés ne donnent que 52 opposants. L'adjuration si éloquente, si émouvante du président du conseil a trouvé un écho patriotique. Il a sonné au drapeau et rallié les bonnes volontés.

En revendiquant les responsabilités qu'il a prises dans l'incident d'où est né le débat, et en maintenant sa décision, M. Ribot a rappelé que si le gouvernement peut différer d'opinion avec certains socialistes, c'est qu'il est responsable, lui, non devant tel ou tel parti, mais devant la nation. « Nous serons tous d'accord demain », a-t-il ajouté. Pourquoi ne pas marquer tout de suite l'union de tous les Français par un vote unanime? L'ordre du jour affirme la souveraineté nationale. Il affirme la volonté des alliés d'assurer les restitutions nécessaires, les justes réparations et les garanties. Ainsi nous nous acheminerons vers cette société des nations, qui déjà s'organise, et dont nous pouvons saluer l'aurore.

Les acclamations de l'assemblée tout entière ont prouvé à M. Ribot que sa parole si ferme, si haute, si précise, si généreuse aussi avait traduit la communion des esprits et des cœurs. Elle ira également au cœur du pays. Elle dépasse nos frontières pour être entendue de nos alliés, de tous nos alliés, même de ceux qui pourraient se laisser abuser par des mirages ou des manœuvres, et qui liront clairement aujourd'hui dans l'âme française, vraiment fraternelle mais résolue à rester maîtresse de ses destinées et à payer ses sacrifices par des « résultats ».

Le langage de M. Ribot et le vote de la Chambre auront de l'écho en Amérique, et aussi en Allemagne, où l'on escomptait les incidents qui auraient pu naître de divisions prolongées. La déception des « reptiles » germains sera cruelle. Ils espéraient une pêche en eau trouble. Nous marchons dans la clarté, vers le seul, le vrai but de guerre : la victoire; le reste nous sera donné par surcroît. Les crapauds vont se taire. L'alouette gauloise a chanté.

Paul BERTHELOT.

Les 52 Députés qui ont voté contre le Gouvernement

MM. Alexandre BLANC, AURIOL, BARABANT, BEDOUCE, Louis BERNARD (Gard), BERTHON, BETOULLE, BOUISSON (Bouches-du-Rhône), BOUVERI, BRAS, Th. BRETIN (Saône-et-Loire), BRIZON, BUISSET, Marcel CACHIN (Seine), CADENAT, CLAUSSAT, DEGUISE, Lucien DUMONT (Indre), ELLEN-PREVOT, GIRAY (Isère), GOUDE (Finistère), JEAN-LONGUET, Aristide JOBERT, Eugène LAURENT (Nièvre), Pierre LAVAL, François LEFEBVRE (Nord), LISSAC, LOCQUIN, MANUS, MAYERAS, Pierre MELIN (Nord), MISTRAL, Ferdinand MORIN (Indre-et-Loire), MOUTET, Jules NADI, Paul PARVY, CONSTANS (Allier), PHILBOIS, Paul PONCET (Seine), Georges PONSOT (Jura), POUZET, Adrien PRESSEMANE, RAFFIN-DUGENS, ROGNON, ROUX-COSTADAU, SIXTE-QUENIN, TURMEL, Marius VALETTE, VALIERE, Lucien VOILIN (Seine), VOILLOT (Rhône), WALTER.

Tous appartiennent au parti socialiste unifié, sauf MM. Lucien Dumont, Ponsot, Roux-Costadau et Turmel.

La Majorité s'est accrue

D'après les chiffres publiés ce matin au « Journal officiel », et par suite de rectifications de vote tardives, la majorité s'est encore accrue. En effet :

1. La priorité a été accordée à l'ordre du jour Charles Dumont par **424 voix contre 87**, et non **410 contre 94**, comme il a été proclamé en séance.

2. L'ordre du jour a été adopté **par 467 voix contre 52**, et non par **453 contre 55**, comme il avait été proclamé en séance.

Le Vote des Députés de la Région

En ce qui concerne notre région, les votes des députés se sont répartis ainsi sur l'ordre du jour de confiance :

Ont voté **contre** :

CHARENTE-INFERIEURE : M. Pouzet.

HAUTE-GARONNE : MM. Vincent Auriol, Bédouce, Ellen-Prévot.

HAUTE-VIENNE : MM. Valière, Betoulle, Pressemane, Parvy.

Etaient **absents par congé** :

AUDE : M. Albert Sarraut.

CHARENTE : M. James Hennessy.

VENDEE : MM. de Fontaines, Rochereau.

Tous les autres députés de notre région ont voté **pour** l'ordre du jour.

La Protestation solennelle des Alsaciens-Lorrains en 1871

Paris, 5 juin. — La déclaration des députés alsaciens et lorrains, faite à l'Assemblée nationale de Bordeaux le 17 février 1871 et à laquelle il a été fait allusion au cours des débats de la Chambre, était ainsi conçue :

« L'Alsace et la Lorraine ne veulent pas être aliénées. Associées depuis plus de deux siècles à la France dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, ces deux provinces sans cesse exposées au coups de l'ennemi se sont constamment sacrifiées pour la grandeur nationale; elles ont scellé de leur sang l'indissoluble pacte qui les rattache à l'unité française. Tous unanimes, les citoyens demeurés dans leur foyer comme les soldats accourus sous les drapeaux, les uns en votant, les autres en combattant, signifient à l'Allemagne et au monde l'immuable volonté de l'Alsace et de la Lorraine de rester françaises. »

Société Française d'Orthopédie

Paris, 5 juin. — L'orthopédie a, depuis la guerre, pris une extension considérable qui la place au rang des plus grandes spécialités. Aux difformités du squelette et des articulations qui constituaient son domaine, se sont ajoutées les questions relatives aux mutilés comprenant, outre les traitements médicaux et chirurgicaux, la prothèse et la rééducation professionnelle.

La nécessité de donner une base et un contrôle scientifiques à toutes les recherches nouvelles a suscité la création d'une Société française d'orthopédie, qui vient d'être constituée par un groupement de spécialistes comprenant :

M. le professeur Kirmisson, membre de l'Académie de médecine, président.

M. le professeur Dénucé, vice-président.

MM. Nove-Josserand (Lyon), Mouchet (Paris), Estor (Montpellier), Froelich (Nancy), Gourdon (Bordeaux), Rieffel (Paris), etc.

Cette Société, par ses travaux, s'efforcera de placer l'orthopédie française au premier rang pour les meilleurs services à rendre aux mutilés, pour le bon renom national et aussi aussi pour les avantages économiques de nos constructeurs d'appareils de prothèse.

Le Vote de la Chambre et la Presse

Paris, 5 juin. — Le vote de la Chambre sur nos buts de guerre provoque les commentaires de la plupart des journaux. Certains se sont abstenus, le débat s'étant terminé trop tard.

Le *Matin* constate que malgré 55 dissidents, plutôt butés qu'hostiles, c'est la voix même de la France qui vient de s'exprimer par le scrutin de la nuit dernière :

Espérons que ce vote retentissant avertira nos amis de Pétrograd, à qui la Chambre renouvelle l'expression de sa sympathie, qu'il serait vain de vouloir transformer la grande lutte des peuples en lutte criminelle et stérile de classes.

Le *Petit Parisien* espère que ce vote patriotique aura le retentissement qu'il mérite :

Ce qui devait être dit a été dit. Tout malentendu doit être écarté, tout malaise dissipé. Il s'agit maintenant d'atteindre le but et d'y tendre tous les efforts dans une indomptable énergie.

M. Henry Bérenger *(Paris-Midi)* se félicite du vote de la Chambre. Et il écrit :

Finie ainsi la malencontreuse pensée d'une réunion suédoise d'été entre socialistes boches et socialistes français, pendant que nos poilus de France auraient continué de défendre, contre d'autres Boches, notre patrie toujours ensanglantée par ces monstres.

Le vice-président de la commission de l'armée du Sénat ajoute :

Il reste maintenant à la Chambre de faire passer dans les faits les volontés de son ordre du jour. Je l'ai dit au Sénat : « Qui veut la fin, veut les moyens. » Il ne suffit pas de reprendre l'Alsace-Lorraine à la fin d'un ordre du jour. Il ne suffit pas d'exiger des réparations à la fin d'un ordre du jour. Il ne suffit pas de écraser le militarisme prussien à la fin d'un ordre du jour. Il faut le faire en réalité. Il faut donc pour cela conduire la guerre avec une énergie farouche jusqu'à la victoire. Il faut pour cela mettre en action tous les ressorts de la patrie en danger, ceux de l'arrière comme ceux de l'avant, et n'en laisser se relâcher aucun, ni au dehors, ni au dedans.

Il faut savoir parler à nos alliés, les nouveaux comme les anciens, un langage de vérité et d'énergie; ne rien leur cacher de ce que nous attendons d'eux en échange des sacrifices passés. Il faut enfin mettre plus que jamais toute la nation française sur le pied de guerre, et sur le pied de guerre seulement. Car on ne peut pas faire à la fois la guerre et la paix. Et il ne faut faire qu'une forte guerre si l'on veut aboutir à une forte paix. Après le vote de la Chambre, l'heure est passée du « défaitisme ». Celle de la discipline a sonné. Nous attendons du gouvernement responsable tous les actes nécessaires pour désormais conduire la France à Strasbourg, et non plus à Stockholm.

Le *Pays*, nouvel organe qui s'intitule démocratique, dit :

Le grand débat vient de se clore par le vote d'un ordre du jour qui répond en somme à nos espérances. L'unanimité tant souhaitée par nous serait même réalisée si l'on avait épargné à nos amis socialistes la vexation inutile de paraître encore se défier d'eux. Néanmoins, l'unanimité est virtuellement réalisée. Elle existe, dès maintenant, pour une politique de clarté et de sagesse qui — fermant la porte à toute aventure née du secret des intérêts capitalistes ou d'arrière-pensée d'impérialisme — raffermira la confiance et le courage du pays en exaltant son idéal.

L'*Œuvre* dit :

Ce qui ressort de plus net de cette dernière séance, c'est la condamnation de la diplomatie secrète, prononcée solennellement par le président du conseil. Maintenant, la France connaît précisément son but de guerre, ou plutôt son but de paix. Elle sait où elle va, ce qu'elle veut, ce qu'elle exige. Elle a tous les moyens de l'obtenir, mais le premier doit être cette union patriotique dont la Chambre vient de nous donner un nouvel exemple. Nous voilà très loin de Stockholm : nous n'allons plus qu'à Strasbourg.

Maurice Barrès *(Echo de Paris)* constate que si l'on passe par-dessus toutes les misères (violences, imprudences, pauvretés) que roula nécessairement un immense flot de paroles, la Chambre s'en est allée tout entière au but. Elle a proclamé son union et elle a sauvé les socialistes d'une situation effroyable puisque l'appel du Soviet daté du 3 juin montre qu'ils eussent été devant des gens qui leur auraient demandé de rompre nos alliances et, même à l'intérieur de notre pays, l'union sacrée. L'unité nationale est faite une fois de plus :

Quelle déception pour l'Allemagne, qui n'a pas trouvé dans ses sous-marins le moyen décisif et qui, de plus en plus angoissée derrière sa façade, compte essentiellement sur notre affaiblissement moral! Ces trois journées de séance secrète m'ont absolument persuadé que jusqu'au bout l'unanimité morale de la France tiendra.

A cause de l'heure tardive de la clôture du débat, Alfred Capus n'a pu formuler dans le *Figaro* qu'une brève appréciation sur cette séance émouvante et complexe, « somme de toutes les préoccupations du moment et qui a fixé l'attitude de la France et de ses alliés jusqu'à la fin de la guerre ». Cette appréciation, la voici :

Il s'est trouvé 55 voix pour repousser un ordre du jour où la Chambre française affirmait sa volonté de rendre l'Alsace-Lorraine à la patrie. On peut dire que c'est trop. Mais ce n'est en réalité rien si l'on considère que cette triste opposition n'a aucun lien profond avec le pays; qu'elle n'est conduite que par des utopies et des chimères; qu'elle ne peut toucher aux forces vives de la nation, toutes dirigées vers la revanche et vers la victoire.

La *Libre Parole* qualifie le vote d'hier d'« acte d'union » :

C'est vraiment un acte d'union de la représentation nationale qui a clos, hier soir, par le vote de l'ordre du jour présenté en séance publique les trois séances du Comité secret. Négligeons les incidents, les aberrations individuelles. Il faut voir plus haut et plus loin. Ce qui importait, c'était qu'en France, où l'opinion s'émeut parfois de divergences qui sont dans notre tempérament national, et qu'à l'étranger aussi, où l'on nous connaît mal, une affirmation solennelle fût produite que, sur le but essentiel de la guerre qui nous a été imposée, l'accord était complet, absolu. Et il ne s'agit pas d'un accord apparent. Les débats, approfondis, serrés, qui ont précédé la décision, ont permis de dissiper toutes les ombres. Nos frères d'hier et de demain ont reçu hier soir l'embrassement de la France tout entière.

De M. Georges Foucher dans le *Gaulois* :

On peut s'étonner qu'il ait fallu trois jours et une nuit à la Chambre pour aboutir à l'adoption d'un texte aussi simple. Le Sénat n'a eu besoin que de dix minutes pour voter, voilà quelques semaines, certain ordre du jour Chéron dont les termes sont encore présents dans toutes les mémoires, et qui valait bien celui-ci. Mais ce n'est pas l'heure de chicaner, et, m'inspirant de l'émouvant appel adressé par M. Ribot à tous les bons Français, je me réjouis sans arrière-pensée des résultats de cette nouvelle nuit du 4 août.

L'*Humanité* et le *Journal du Peuple* ne donnent aucun commentaire ce matin.

Le *Temps* fait remarquer que :

Quant aux préparations sans lesquelles il n'y aurait plus de justice et aux garanties sans lesquelles il n'y aurait point de paix durable, l'ordre du jour ne pouvait les préciser. Et, en effet, réparations et garanties se mesureront au résultat obtenu par l'effort militaire de la France et de ses alliés. Tout le reste ne serait ou n'est que précautions légitimes des gouvernements ou verbiage pur et simple des assemblées.

Le *Temps* ajoute :

Le président du conseil se trompe, nous semble-t-il, s'il croit qu'un ordre du jour unanimement voté lui aurait conféré plus d'autorité et de prestige. Par cela même qu'un texte eut recueilli des adhésions de complaisance ou manquant tout à fait de sincérité, il eût encore perdu en signification, et l'aurait prolongé l'équivoque. L'énorme majorité de 467 voix contre 52 suffit et au delà pour gouverner ce pays et pour le diriger vers la victoire. Les 52 ont été élus avant la guerre dans des circonscriptions où la notion du péril pangermaniste n'avait pas pénétré; leur état d'esprit n'a surpris personne.

Il suffit que le gouvernement, dégagé de l'emprise révolutionnaire et pacifiste à outrance, gouverne avec la confiance du pays et négocie désormais avec tout le monde (alliés, amis ou neutres) par les votes officielles qui, seules, sont régulières.

Et maintenant, il faut espérer que nous en avons fini pour quelque temps avec ces comités secrets, s'ils doivent se perdre en subtilités byzantines ou chinoises. Toutes nos pensées appartiennent au travail et à la liberté pour l'ordre et la paix civile entre citoyens et pour la guerre à l'ennemi.

EN RUSSIE

Broussiloff remplace Alexeieff comme généralissime

Pétrograd, 5 juin. — **Le généralissime Alexeieff a été mis à la disposition du gouvernement provisoire. Le général Broussiloff est nommé généralissime.**

Le général Alexeieff exerçait en fait les fonctions de généralissime depuis le moment où Nicolas II prit, le 5 septembre 1915, le commandement en chef des armées russes. Auparavant, il avait dirigé pendant trois mois le groupe d'armées du Nord-Ouest; il eut ainsi à conduire les opérations difficiles qui permirent d'éviter un désastre avant la prise de Vilna, et il prit part à la réorganisation de l'armée russe, réorganisation qui rendit possible l'offensive Broussiloff de 1916.

Il dut prendre, l'hiver dernier, un assez long congé pour raisons de santé, et il fut remplacé alors par le général Gourko.

Le général Broussiloff est né en 1853; il a fait la première partie de sa carrière dans la cavalerie, et il a commandé une division de cavalerie de la garde. Commandant du 14e corps avant la guerre, puis du 12e au début des hostilités, il fut placé dès la fin août 1914 à la tête de la 8e armée. Son rôle, particulièrement brillant, consista à envahir la Bukovine et à faire pénétrer ses avant-gardes jusqu'en Hongrie, à travers les Carpathes. Il dut battre en retraite quand l'offensive austro-allemande du 2 mai 1915 refoula les troupes du général Radko Dimitrief, mais il prit sa revanche en dirigeant l'offensive russe qui commença le 4 juin 1916 et qui rendit aux Russes Loutzk, la Galicie orientale et la Bukovine, et leur permit de capturer plus de 500,000 prisonniers.

Un Beau Discours de M. Albert Thomas à Kieff

Pétrograd, 5 juin. — Pendant son séjour à Kieff, M. Albert Thomas a eu avec le Comité local des ouvriers et soldats plusieurs entretiens dont les débuts n'ont pas laissé d'être assez délicats, en raison de l'attitude hostile de l'élément marxiste.

Là, comme il le fit à Pétrograd et à Moscou, M. Thomas a développé le point de vue qu'il a adopté dès le début : la nécessité d'explications nettes, et il a défendu la formule démocratique des buts de guerre, et réclamé la réparation de la dévastation et la restitution des territoires.

Sur la question de la paix, le ministre a déclaré notamment :

« Pendant que nous discutons pour savoir si on va à Stockholm, les divisions allemandes accumulées sur notre front cesseront-elles d'agir? Est-ce que pour avoir voulu hâter la paix, nous n'allons pas préparer la victoire du militarisme prussien?

» J'ai le droit de rappeler qu'en 1914, à l'heure où les Russes étaient attaqués, à l'heure où le jeu de l'alliance devait normalement fonctionner, est-ce qu'à cette heure-là nous nous sommes réunis en congrès? Ce jour-là, les socialistes français sont entrés dans la bataille, et depuis, nous ne comptons pas nos morts.

» La République française ne traitera pas tant qu'elle se trouvera dans l'état d'occupation d'aujourd'hui. Vous dites : « Pas de » paix séparée! Jamais la Russie ne tra- » hira! » J'ai le droit de demander des précisions et des explications. J'espère que quand on dit « pas de paix séparée », cela ne veut pas dire seulement pas de négociations avec les diplomates des empires centraux, mais aussi qu'on fait la guerre, et qu'on la fait avec ardeur.

» Nous nous sommes trouvés d'accord pour penser qu'il y a un effort à faire du côté du parti des socialistes de l'Internationale; mais je veux une Internationale véritable, qui ne soit pas un guet-apens habilement tendu, comme nous avons connu certaines intrigues des majoritaires allemands pendant la guerre.

» Vous pouvez nous convier à une conférence de la paix, mais aurez-vous l'autorité pour nous y convoquer, pour y parler du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes? Si vous êtes avec nous contre les Allemands, vous ferez la guerre jusqu'à la victoire! »

ALBERT THOMAS CROIT UNE OFFENSIVE POSSIBLE

Pétrograd, 5 juin. — M. Albert Thomas, résumant les impressions de son voyage en province sur le front russe et en Roumanie, a déclaré :

« Je crois à la possibilité d'une offensive fondée sur un mouvement moral. Un appoint important peut être attendu de l'armée roumaine. »

CRONSTADT HORS LA LOI

Pétrograd, 5 juin. — M. Péréverseff, ministre de la justice, qui a entrepris des négociations avec les autorités de Cronstadt, a déclaré dans une interview :

« Cronstadt sera moralement mise hors la loi par le reste de la Russie, si elle ne revient pas immédiatement sur sa décision. Le conseil des ministres, y compris les ministres socialistes, est unanime à répudier le mouvement sécessionniste. Le Conseil des délégués des ouvriers et soldats de Pétrograd, d'accord avec les ministres, a délégué deux députés à Cronstadt pour ramener la ville rebelle à la raison.

» Le cabinet publiera une proclamation déclarant que Cronstadt, traître à la révolution, est devenue l'ennemie de la nouvelle liberté russe. Entre temps, le gouvernement a pris des mesures qui rendent impossible une attaque allemande; la Russie ne peut donc pas souffrir de ce que Cronstadt pourrait faire. »

Le prince de Bülow voudrait une Internationale catholique

Zurich, 5 juin. — Le prince de Bülow est rentré il y a quinze jours à Lucerne; il a recommencé aussitôt ses intrigues en faveur de la paix allemande.

Les journaux germanophiles, obéissant à un mot d'ordre, ont évité de signaler sa présence et d'attirer l'attention publique sur ses agissements.

Le prince de Bülow est, comme de coutume, accompagné de son secrétaire, le baron Stockhammer; le baron Berger, ministre plénipotentiaire et attaché au ministère des affaires étrangères, travaille également avec lui. Il paraît évident que l'ancien chancelier fait actuellement un grand effort en vue de rallier les catholiques des différents pays à la cause de la paix. Il rêve de constituer une Ligue de la paix de Sainte-Eucharistie, dont il pourrait, de Lucerne, diriger l'action.

L'empereur Charles Ier aurait donné au prince de Bülow l'assurance de sa pleine solidarité. On annonce, d'autre part, que le prince Hanz Schoonburg, un des plus fidèles collaborateurs du prince de Bülow, vient d'arriver à l'hôtel National.

Selon des informations puisées à des sources autorisées, l'ancien chancelier serait allé récemment à Coire (Grisons), où il se serait entretenu longuement avec le nouveau nonce du pape à Munich, Mgr Pacelli. Il aurait vu ensuite l'évêque de Coire et l'abbé de Notre-Dame-des-Ermites, Einsiedeln, dont les sentiments sont connus depuis longtemps.

On fait remarquer, d'ailleurs, que M. Erzberger, chef du centre catholique du Reichstag, a rendu visite à M. de Bülow et s'est rendu ensuite à Zurich.

SUR MER

La Marine française et la Guerre sous-marine en Mai 1917

Attaques à la torpille au cours desquelles des navires de commerce français ont échappé aux sous-marins : première quinzaine, 5; deuxième quinzaine, 5.

Attaques à la torpille au cours desquelles des navires de commerce français ont été coulés par des sous-marins : première quinzaine, 4; deuxième quinzaine, 4.

Engagements au canon au cours desquels des navires de commerce français ont échappé aux sous-marins : première quinzaine, 7; deuxième quinzaine, 6.

Engagements au cours desquels les navires de commerce français ont été coulés : première quinzaine, 2; deuxième quinzaine, 0.

Pendant ce mois de mai on a relevé 12 engagements entre patrouilleurs français et sous-marins, 14 engagements entre hydravions français et sous-marins, 3 engagements entre poste de défense du littoral et sous-marin.

LA GUERRE AÉRIENNE

Pour venger Bar-le-Duc nous bombardons Trèves

Nos Escadrilles arrosent copieusement de nombreuses Organisations ennemies

Encore 15 appareils allemands descendus

Paris, 5 juin (officiel). — **En représailles des bombardements effectués par l'ennemi sur la ville ouverte de Bar-le-Duc les 29 et 30 mai, sept de nos avions, dans la nuit du 3 au 4 juin, ont survolé la ville de Trèves, sur laquelle ils ont lancé mille kilos de projectiles.**

Dans la même nuit, nos escadrilles ont copieusement arrosé de projectiles les terrains d'aviation ennnemis de Morhange, de Habsheim, de Frescati et de Sissone : 16,500 kilos d'obus ont été jetés sur les baraquements qui ont subi des dégâts importants.

D'autres escadrilles ont en outre bombardé la gare de Lumes (Ardennes), les dépôts de munitions de Warmeriville (nord de Reims), les gares et les dépôts de la région de Laon.

Parmi les opérations effectuées dans la nuit du 4 au 5 juin, il faut citer le bombardement de l'aérodrome de Colmar, de la gare de Thionville, où un incendie a éclaté, de la gare de Dun-sur-Meuse (trois explosions constatées).

Dans la journée du 4 juin, nos pilotes ont abattu 6 avions allemands et en ont contraint 7 à atterrir désemparés dans leurs lignes. Il se confirme que deux autres appareils ennemis ont été abattus, l'un le 25 mai, l'autre le 3 juin.

Des Bombes sur Vitry-le-François

Vitry-le-François, 5 juin. — Trois bombes ont été lancées sur notre ville par des avions ennemis, dont une non éclatée. Elles ont occasionné quelques dégâts aux habitations, mais pas de victimes.

Un Avion ennemi tombe à Sizy-sur-Ourcq

UN PASSAGER TUE, L'AUTRE PRISONNIER

Paris, 5 juin. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure, un biplan allemand s'est abattu près de la voie ferrée, entre Lizy-sur-Ourcq et Isles-les-Meldeuses. Il volait très bas, paraissant chercher sa route et a heurté une ligne télégraphique. L'appareil a capoté et a immédiatement pris feu. Deux employés de la Compagnie de l'Est survenant alors vu deux officiers allemands descendre de l'avion. Au moment même où ces employés approchaient, une bombe a éclaté sous l'action de la chaleur, tuant un Allemand et l'un des employés, et blessant l'autre employé. Le deuxième officier, qui avait pu s'échapper et se cacher sur un arbre dans un bois voisin, a été découvert et conduit à la gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq.

Un Hydravion en Flammes coule

Toulon, 5 juin. — Un hydravion survolant la grande rade à 300 mètres de hauteur, est tombé en flammes à 6 milles du cap Sicié. Un deuxième appareil qui évoluait dans la même direction se porta à son secours et l'un des pilotes, le matelot Torrano, se jetant à la mer d'une hauteur de 20 mètres, réussit à sauver miraculeusement l'enseigne de vaisseau Deschop qui, ayant une jambe fracturée et portant de graves blessures, allait disparaître. Son camarade, le quartier-maître Baudouin, a coulé avec l'hydravion.

L'officier blessé a été transporté à l'hôpital de Saint-Mandrier.

Tirages financiers

DU 5 JUIN

VILLE DE PARIS 1898

Le numéro 1,762 gagne 200,000 francs.
Le numéro 225,740 gagne 50,000 francs.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. :

492,572 479,097 453,861 557,338

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

192,218 153,373 467,278 671,802

Les quarante numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

266,872	175,119	518,342	236061	281,449	260,709	
352,541	668,876	216,339	64,515	69,529	547,697	
502,436	469,870	283,082	62,764	179,281	189,380	
36,176	159,449	8,654	637,868	98,281	607,207	
248,436	480,451	688,542	269,290	652,247	294,570	
92,590	298,839	198,342	616,141	543,111	210,495	
	80,159	557,534	536,553	655,620		

1,418 numéros sont remboursables au pair.

VILLE DE PARIS 1912 3 %

Le numéro 94,975 gagne 50,000 francs.
Le numéro 179,354 gagne 10,000 francs.
Les cinq numéros suivants gagnent chacun mille francs :

179,710 713,790 364,274 554,269 451,595

Les trente-cinq numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

551,569	112,461	422,788	85,587	387,797	338,310	
98,053	76,894	345,476	514,893	627,934	194,595	
291,875	544,941	39,166	152,991	559,530	4,581	
58,665	382,388	528,598	242,400	669,362	501,494	
346,251	544,905	179,992	317,219	523,519	209,039	
178,056	104,785	313	665,763	286,303		

OBLIGATIONS COMMUNALES 1879

Le numéro 109,267 gagne 100,000 francs.
Le numéro 45,618 gagne 25,000 francs.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

159,740 883,750 271,009 983,357 296,853 346,980

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

694,415	81,438	447,883	92,700	460,735	537,599	
136,872	706,168	196,591	1,653	564,482	868,941	
5,807	783,247	350,886	343,989	769,492	75,517	
779,013	925,781	440,453	219,287	126,033	169,622	
230,394	815,778	108,552	536,321	54,954	635,267	
85,202	958,051	538,459	322,223	776,784	324,547	
889,556	883,770	270,149	440,299	748,031	527,677	
	875,518	766,485	718,006			

OBLIGATIONS COMMUNALES 1889

Le numéro 563,154 gagne 100,000 fr.
Le numéro 656,876 gagne 25,000 fr.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :

658,181 340,027 125,315 567,232 62,331 110,904

Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

155,452	439,302	668,653	341,112	100,915	175,122	
542,077	194,142	445,959	1,399	168,635	117,466	
229,845	23,725	370,806	27,084	322,447	947,046	
376,844	180,218	577,832	664,434	431,404	267,022	
214,237	708,562	161,694	789,567	967,191	135,898	
272,593	432,676	377,883	985,727	51,654	217,892	
603,611	551,803	103,566	365,555	482,206	710,189	
743,814	46,026	611,155				

COMMUNALES 1891

Le numéro 368,275 gagne 100,000 francs.
Le numéro 952,650 gagne 10,000 francs.
Le numéro 321,344 gagne 5,000 francs.
Les vingt numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

49,230	191,145	607,255	615,027	939,696	608,733	
951,381	598,920	773,026	322,376	583,099	38,385	
999,101	583,304	483,238	591,405	92,386	625,363	
		617,660	950,069			

COMMUNALES 1899

Le numéro 246,294 gagne 150,000 francs.
Le numéro 307,292 gagne 5,000 francs.
Les vingt numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs :

674,498	398,474	230,591	338,371	257,581	374,074	
237,127	387,617	14,258	494,816	61,543	215,591	
26,555	383,881	195,742	336,574	264,116	96,077	
		77,640	148,015			

FONCIERES 1909

Le numéro 1,081,533 gagne 100,000 fr.
Le numéro 652,326 gagne 10,000 fr.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

1,019,783	399,872	801,715	936,427	893,039		
835,957	907,033	320,954	24,144	824,016		

Les soixante numéros suivants sont remboursés par 500 fr. :

232,806	1,298,640	835,388	319,593	274,914		
947,547	551,650	713,930	287,940	1,165,754		
657,051	787,376	899,844	338,612	1,171,453		
522,475	1,142,203	1,377,346	1,053,637	443,810		
526,205	327,539	508,593	484,251	365,577		
716,642	540,135	573,184	250,686	606,821		
410,059	649,705	1,255,291	673,516	849,240		
172,683	731,678	553,546	932,757	441,928		
1,140,763	1,137,415	378,538	841,035	1,367,556		
710,174	840,370	1,106,654	487,136	1,156,718		
834,206	530,741	829,191	1,022,571	1,024,107		
499,460	82,192	376,449	1,366,267	354,396		

Communiqués français

Du 5 Juin (14 heures)

Bombardement assez violent de part et d'autre dans la région au nord de BRAYE-EN-LAONNOIS.

Au cours de la nuit, une vive attaque de nos troupes nous a rendu les éléments de tranchées où l'ennemi avait pris pied hier au nord-ouest de la FERME FROIDMONT.

Lutte d'artillerie intermittente en Champagne, plus active vers le MONT CORNILLET et sur le CASQUE.

Divers coups de main ennemis sur nos postes entre TAHURE et AUBERIVE ont échoué.

Nuit calme partout ailleurs.

Du 5 Juin (23 heures)

Actions d'artillerie intermittentes sur la plus grande partie du front, plus vives sur le front de BELGIQUE et dans le secteur HURTEBISE, PLATEAU DE VAUCLERC.

Communiqués anglais

Après-midi du 5 Juin

La nuit dernière, au sud-est de Lens et au sud d'ARMENTIERES, nous avons repoussé des raids ennemis qui ont laissé des morts sur le terrain.

Nous avons réussi plusieurs coups de main pendant la nuit au sud et à l'est d'YPRES et fait des prisonniers.

Du 5 Juin (21 heures)

Nous avons effectué une légère avance, cette nuit, au sud de la SOUCHEZ. L'usine électrique de cette région, dont la possession a fait l'objet de violents combats le 3 juin, se trouve actuellement entre nos mains.

Un raid exécuté avec succès aujourd'hui au sud d'YPRES nous a permis de faire 75 prisonniers, dont 1 officier.

Nos pilotes, qui ont de nouveau montré une grande activité, ont exécuté de jour et de nuit des bombardements qui ont donné de bons résultats.

Douze appareils allemands ont été abattus en combats aériens; l'un d'eux est tombé dans nos lignes; six autres ont été contraints d'atterrir désemparés; cinq des nôtres ne sont pas rentrés.

Communiqué belge

Le Havre, 5 juin.

La nuit, légère activité d'artillerie devant RAMSCAPELLE-DIXMUDE et HETSAS.

Au cours de la journée, l'artillerie belge a effectué plusieurs tirs de destruction de batteries et d'organisations ennemies dans la région de BIXSCHOOTE et STEENSTRAETE.

Devant PERVYSE et au nord de DIXMUDE, les batteries allemandes se sont montrées assez actives et ont été l'objet de plusieurs tirs de représailles.

Communiqué russe

Pétrograd, 5 juin.

Dans la région de CREVO, l'artillerie ennemie a manifesté une grande activité.

Dans la région de POTACHMA, des tentatives ennemies ont été repoussées.

Sur le reste du front, fusillade habituelle.

FRONT ROUMAIN : Fusillade.

FRONT DU CAUCASE : Dans la région de la montagne AK-BABA, au sud d'ERZINDJIAN, des tentatives ont échoué ainsi qu'au sud de Van. Nos troupes ont occupé TOWANSR, au nord-ouest de Karmassan.

Communiqué italien

Rome, 5 juin.

*Sur le front du TRENTIN, et de la CARNIE,

AU SÉNAT

La Conférence de Stockholm

Paris, 5 juin. — **Le Président** invite d'abord le Sénat à fixer la date de la discussion de l'interpellation de MM. Reglismanset, Touron, Boudenoot, l'amiral de La Jaille, Henry Chéron et Henry Bérenger sur l'attitude que compte prendre le gouvernement relativement au projet de Conférence de Stockholm.

M. Ribot : Le gouvernement, qui désire s'expliquer le plus tôt possible, demande au Sénat de tenir à cet effet une séance exceptionnelle demain mercredi.

Il en est ainsi décidé.

Le Président invite ensuite le Sénat à fixer la date de la discussion de l'interpellation de M. Debierre sur le fonctionnement du service de santé à l'offensive du 16 avril.

La date en sera fixée ultérieurement en présence du ministre de la guerre.

La séance continue.

Les Questions de Ravitaillement

On en revient ensuite à la discussion de l'interpellation sur le ravitaillement du pays.

M. Darbot a la parole et dit qu'à son avis, le seul moyen de mettre fin à la crise économique dont nous souffrons, ou tout au moins de l'atténuer, c'est de développer la production nationale. L'orateur s'élève contre la réquisition et la taxation, qui ont pour effet de priver les éleveurs d'une bonne partie du prix auquel ils auraient légitimement droit.

M. Bepmale s'occupe de la taxe du blé et des mesures de restriction alimentaires récemment ordonnées par le gouvernement et présente aussi quelques observations d'ordre général relatives au ravitaillement.

L'orateur voudrait une centralisation complète des services d'achat pour le compte de l'Etat. Il termine en déclarant qu'il n'admet le relèvement du blé que pour la prochaine récolte.

Ayant encore ajouté quelques considérations concernant notre cheptel, l'orateur prie le ministre de revenir sur les mesures prises.

M. Leroux lui succède et apporte à la tribune les desiderata des cultivateurs de la Vendée. Les agriculteurs de la Vendée ont adressé une pétition à M. le Ministre de l'agriculture pour obtenir le transport de grains vendus par eux, afin de pouvoir toucher le prix de leurs marchés. Le ministre de l'agriculture a transmis cette requête, en l'appuyant, à M. le Ministre du ravitaillement. J'ai fait moi-même des démarches personnelles. Des wagons furent bien envoyés, mais les transports ne purent avoir lieu, parce que la réquisition ne fut pas levée.

Or, je puis affirmer que d'autres cultivateurs, dans le même cas, furent mieux traités. Pourquoi deux poids et deux mesures ?

Le ministre : Je vous prierai de faire connaître les cas auxquels vous faites allusion, et pour lesquels je crois que vous avez été induit en erreur.

M. Leroux : Je le ferai volontiers. J'affirme que des levées de réquisition ont eu lieu. Je demande la même faveur pour les agriculteurs dont je parle. (Applaudissements à droite.)

M. Martinet (Cher) présente de longues observations, desquelles il ressort que, selon lui, le mauvais rendement agricole tient en grande partie à l'exagération des charges dont la terre est frappée.

La suite est renvoyée à une date ultérieure.

Débat en Comité secret

La prochaine séance aura lieu demain mercredi, à deux heures, pour discuter l'interpellation relative à la Conférence de Stockholm dont il a été question au début de la séance.

La séance est levée à six heures vingt-cinq.

A l'Ecole navale

Paris, 5 juin. — Sont nommés élèves de l'Ecole navale à la suite du concours de 1917 :

MM. Pace, Schricke, Bonnin, Martin, Nandillon, Lapebie, Lucas, Leblanc, Bruel, Hurault, Pelletier, Doisy, Villedieu, de Torcy, Pouchon, Bernard de Vogue, Courson de Cantes, Dalmas de Laperouse.

Lahagre, Seguin, Gras, Roussel, de Courcy, Pallanque, Rochas, Boutteville, Madelin, Conge de Tannenberg, de Surville, Brue, Lefeuvre, Bras, Ricquebourg, Chabalier, Tournier, Reboul, Billot, Picot, de Malartic, Dupoux, Faltot, Bonny, Bary, Le Floch, Cirier, Morazzani, Mathieu Gayral, Lavole, Lecruiton, Primes, Auboyneau, Rousseau, Philippe Caron, Magnier, Meeley, Leravallec, Guillerme, Parion.

Arthur Lemoigne, Seguela, Pelletier, Jourlan, Letempliier, Sarton du Jonceay, Gousset, Leblanc, Réau, Lamorte, Favre, Bertrand, Lafosse, Stourme, Mesnies, Durand, Lorthiolr, Guezinec, Roussel, Ballande, Dard, Auveynet, Bréauanton, Alix, Thomas, Delplanque, Marc, Yan Villecourt, Lebas, Aynard, Bellando, Guillermit, Lefrançois, Pellegrin, Baume, Mellerio, Gallen.

Jean-Pierre Ferrand, Clavery Nomy, Porcher, Potier, Decourcy, Augon, Sourdille, Lachèse, Assier, de Pompignan, Cottat, Laurin, Achiardi, Huet, Dupéré, Fromantin, Chapus, Périés, de Larmilier, Lucinière, Poirrier, Sanguinède, Roux, Cornichet, Faure, Fourneron, de Boysson, Bouffay, Douet, Tredicini, de Saint-Séverin, Sticca.

Boidot, Carré, Legonid, Soubeyrand, Thébaut, Desthieux, Goyand, Beaussant de Meslon, Caillibote, Pommier, Louis Jeanson, Robert Jeanson, Meaux, Lapierre, Danguy, Les Desserts.

Les élèves admis à l'Ecole navale doivent être rendus à Brest le lundi 18 juin et se présenter à huit heures du matin au dépôt des équipages.

Postes et Télégraphes

Paris, 5 juin. — Les inspecteurs des P. T. T. ci-après sont nommés en la même qualité : à Tours, M. Depré, de Poitiers; à Rennes, M. Marigot, de La Roche-sur-Yon; à Quimper, M. Thomazo, de Tulle; à Nevers, M. Brin, de Tulle.

Les rédacteurs ci-après sont nommés inspecteurs : à La Roche-sur-Yon, M. Touya; à Tulle, M. Mignon; à Poitiers, M. Georgen; à Châlons-sur-Marne, M. Capel; à Tulle, M. Joilbois.

M. Leymarie directeur de la Sûreté générale

Paris, 5 juin. — Nous avons annoncé hier que M. Leymarie, directeur du cabinet de M. Malvy, avait été chargé de l'intérim de la direction de la Sûreté générale. On dit que M. Leymarie serait définitivement appelé à prendre la succession de M. Hudelo.

BORDEAUX

12

Il y a un an

6 JUIN 1916

Dans l'Est africain, les troupes belges, sous le commandement du général Tombeur, continuent à progresser. Le roi de Nusinga a fait sa soumission.

Une Mission serbe à Bordeaux

Lundi soir, à six heures, par l'express de Paris, est arrivée à Bordeaux une délégation de la Chambre de commerce de Belgrade. Sur le quai de la gare Saint-Jean, elle a été reçue par M. Charles Delarue, consul de Serbie.

Avec les délégués, qui ont à leur tête MM. Djouritch, vice-président, et Iovanovitch, secrétaire de la Chambre de commerce, se trouvent M. Venislav Voulovitch, député, ancien ministre des travaux publics; MM. Boultich, Simitch, Georgeovitch, Bratchinatz, Marcovitch et Zivanitch, députés, et M. Gasseau, ancien conseiller municipal de Bordeaux qui, avant la guerre, était à la tête d'une importante industrie en Serbie.

Cette mission, qui vient de parcourir quelques grandes villes de France, se rend à Bordeaux, — d'où elle continuera son voyage dans le Midi, — afin d'étudier notre commerce et nos industries locales, nos moyens de transports, et, aussi, dans le but de rendre plus étroites les relations commerciales entre la France et la Serbie et de préparer le travail de l'après-guerre.

La mission a visité, mardi matin, les chais de la maison Barton et Guestier. Dans l'après-midi, à trois heures, elle a été reçue dans les salons de la Chambre de commerce, par M. Daniel Guestier, président, qui avait à ses côtés le bureau et les membres de la Chambre. Les délégués ont été présentés par M. Charles Delarue, consul.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

En quelques mots très simples et pleins de cordialité, M. Daniel Guestier a souhaité la bienvenue aux visiteurs, qu'il avait été heureux de recevoir dans la matinée à titre particulier.

La Chambre de commerce de Bordeaux, a-t-il ajouté en substance, est enchantée de se mettre à la disposition des membres de la Chambre de commerce de Belgrade pour faciliter son étude, pour l'aider dans le travail utile qu'elle accomplit, prélude de la reprise des affaires et des relations importantes qui s'établiront certainement après la guerre, c'est-à-dire après la victoire, entre la France et la Serbie.

« M. Gasseau, dit M. Daniel Guestier, en allant en Serbie porter le drapeau de la France, a donné un exemple qui ne saurait être trop suivi. »

Le président, regrettant de ne pouvoir accompagner ses hôtes dans la randonnée qu'ils se proposaient de faire à travers la ville, a prié deux de ses collègues, MM. Lagache, secrétaire, et D.-G. Mestrezat, de vouloir bien les diriger.

Au nom de la Chambre de commerce de Belgrade, M. Voulovitch, qui s'exprime très purement en français, a exprimé à M. Daniel Guestier, à la Chambre de commerce, à la Ville de Bordeaux, sa reconnaissance pour l'accueil qui leur est réservé. Cet accueil est celui qui leur a partout souri en France, dans ce beau pays où ils sont heureux de se trouver et qui s'efforce de soulager sa sœur douloureusement frappée, la Serbie.

M. Voulovitch partage la conviction inébranlable de tous les Serbes que la victoire définitive sera pour les alliés et que leur patrie ressuscitée verra luire des jours heureux et prospères.

Le but de la mission, explique M. Voulovitch, est de s'initier à tous les progrès accomplis jusqu'à ce jour en France, à tous les travaux entrepris en vue de se préparer : à la guerre économique future, à résister à l'invasion des produits allemands, comme nos soldats résistent si vaillamment aux hordes du kaiser.

« Le Boche, déclare l'ancien ministre serbe, ne pourra plus désormais nous exploiter, ainsi qu'il le faisait jadis et vendre, comme produits allemands, en France les objets serbes, en Serbie les objets français.

» La visite que nous vous faisons aujourd'hui ne sera pas la dernière : nous reviendrons pour établir avec Bordeaux des relations suivies et échanger nos produits... Permettez-moi, en attendant, de crier, avec mes amis : « Vive la France ! » (Applaudissements unanimes.)

M. Gasseau, rappelant qu'il quitta, il y a dix-sept ans, Bordeaux pour installer en Serbie une industrie française qui a eu raison de la concurrence allemande, dit à son tour combien la mission est reconnaissante à la Chambre de commerce de l'affabilité avec laquelle elle reçoit ses hôtes serbes.

Enfin M. Charles Gruet remercie M. Voulovitch et ses collègues des paroles aimables qu'il lui a adressées. Le maire déclare que la municipalité de Bordeaux a été heureuse de s'employer à adoucir, pour leurs compatriotes réfugiés dans notre ville, les douleurs de l'exil... en attendant le jour prochain de la victoire.

VISITE DE LA VILLE

La mission a pris alors congé de M. Daniel Guestier et des membres de la Chambre de commerce. En compagnie de MM. Lagache et D.-G. Mestrezat, elle a visité les Chantiers et Ateliers de la Gironde, les ateliers de la Société Dyle et Bacalan, le bassin à flot, le port, etc.

Mercredi matin, elle se rendra dans quelques-uns de nos grands établissements industriels et, au cours de l'après-midi, fera en automobile une excursion qui lui permettra de voir un de nos vignobles girondins les plus célèbres.

Les Salaires et la Vie chère

CHEZ LES RAFFINEUSES DE SUCRE

Samedi soir, une soixantaine d'ouvrières employées au cassage du sucre se présentèrent à M. Bertault, directeur de la Raffinerie de Tivoli, pour formuler des revendications. Comme leurs camarades de la couture, ces ouvrières demandent une indemnité de vie chère d'un franc par jour.

M. Berthault, après avoir rappelé que la taxation imposée par l'Etat gênait à la fois les directeurs et les employés en supprimant toute élasticité dans l'établissement des prix de vente, promit d'étudier sérieusement la réclamation des ouvrières et d'y répondre au début de la semaine suivante.

A l'embauche de lundi matin, les équipes se présentèrent incomplètes. L'après-midi, le renvoi d'une ouvrière déclencha le mouvement. La direction, à la suite d'une mise en demeure, afficha un avis où il était dit que les salaires ne pouvaient malheureusement pas être relevés.

Après une heure de grève perlée, on fut obligé d'arrêter les machines qui tournaient à vide.

Les ouvrières, parties avec l'intention de se rendre à la Bourse du travail, se dispersèrent sans avoir rien décidé. Mardi matin, elles ont repris leur ouvrage aux conditions anciennes.

LES « MIDINETTES » A LA PREFECTURE

Mardi après-midi, M. Bardy, secrétaire de la Bourse du travail, a conduit à la préfecture la délégation nommée dimanche par les « midinettes », au cours du meeting dont nous avons publié le compte rendu.

M. Olivier Bascou, qui assume le rôle délicat d'arbitre entre les patrons et les ouvrières, a reçu celles-ci à trois heures. Les « midinettes » demandent la prompte application de la semaine anglaise, et une indemnité de vie chère de un franc par jour.

M. Olivier Bascou a transmis ces réclamations à une délégation du Syndicat des commerçants détaillants de Bordeaux, qui avait été également convoquée. Comme cette délégation n'avait pas les pouvoirs pour traiter, la solution du litige a été remise à jeudi après-midi.

Jusque-là, les « midinettes » ont décidé de continuer le travail. Espérons que, dans quarante-huit heures, l'accord sera complet.

SYNDICAT DES COMMERÇANTS DETAILLANTS

Le Syndicat des Commerçants détaillants de la Gironde informe les membres du Syndicat qu'une assemblée générale aura lieu jeudi prochain, 7 courant, à 9 heures du matin, au café de l'Opéra, cours du Chapeau-Rouge.

Prière d'y assister pour solutionner les revendications présentées au sujet de la vie chère.

Le Transport des Vins et des Fûts

Nous recevons la lettre suivante. La situation qu'elle signale mérite l'attention du service des transports :

Monsieur le Directeur,

Je fais appel à votre bienveillance pour l'insertion de la réclamation ci-dessous, qui intéresse les nombreux courtiers en vins de la région :

La Compagnie du Midi, pour dégager les vins restant à la propriété et favoriser aussi l'expédition des vins en détail à la clientèle bourgeoise, vient de rouvrir ses gares, fermées depuis plus de trois mois, à la réception des vins en barriques.

Cette mesure permet aux négociants de détail de satisfaire aux commandes qu'ils avaient déjà longtemps avant les soirées de gala fleuries; deux scènes nouvelles : « Le Pur rotin », scène satirique et d'actualité par Vilbert, le célèbre comédien, et « The Captain and the Soldier Women », par Alice de Tender et ses douze Girls. — Bientôt : **Lucy Dereymond, Georgel, Raimu.**

ALHAMBRA-THEATRE. — Ceux qui veulent revoir la féerie-revue dans sa première formule feront bien de se hâter, car elle sera presque totalement modifiée vendredi 8 juin. — Ce jour-là, en gala extraordinaire, on donnera, outre une série de scènes nouvelles du plus haut comique, et dont le succès est assuré, un grand tableau inédit : « la Feria à Séville », avec vingt costumes neufs de Mme B. Rasimi. Ce tableau, très luxueux, sera présenté dans un magnifi que décor de Mellano de Cassina. Il comprend des chants et des danses, avec accompagnement de guitares et de mandolines. — Triomphe des incomparables comiques et de la jolie Renée Casil dans « les Jupes courtes ». Location en permanence, rue d'Alzon.

DANS LES HOPITAUX

Avant son départ pour l'Angleterre, le célèbre magicien anglais, prince Kuroki, qui triomphe tous les soirs dans la revue des Bouffes, se met à la disposition de MM. les médecins-chefs des hôpitaux militaires de Bordeaux et de la banlieue pour organiser des séances récréatives complètement gratuites pour apporter un peu de réconfort et de distraction à nos chers blessés. Ecrire, pour les jours et heures choisis : Direction du Théâtre des Bouffes.

CINÉMAS

Saint-Projet Cinéma

Le fameux singe « **JACK** » avait attiré hier une magnifique chambrée, et tout le monde s'est retiré émerveillé de l'intelligence déployée par ce curieux quadrumane, dans un rôle particulièrement difficile. C'est vraiment un spectacle sans rival, qui, malheureusement, se terminera jeudi soir, et ne se verra plus à Bordeaux.

Lundi il courant « **LA FAUTE** », avec **Pina Ménichelli** (suite du film « **le Feu** »).

Cinéma Géant du Théâtre-Français

« **La Revanche des Français devant Verdun** », « **Marcelle** ». — Jusqu'à jeudi inclus, avec matinée tous les jours, à 3 h. 30, le film officiel du ministère de la guerre : « **La Revanche des Français devant Verdun** » et « **Marcelle** », comédie dramatique : « **A travers le Portugal** », documentaire, et « **Dingo et le Hérisson** », comique. Prix des places des plus réduits. — Vendredi 8 juin : « **Le Courrier du Mont-Cenis** ».

SPECTACLES

SOIREE DU MERCREDI 6 JUIN

TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 45 : « **Au Téléphone** », « **le Convive** » et « **On purge bébé** ».
THEATRE DES BOUFFES. — A 8 h. 30 : la revue « **Toujours à Ciel ouvert !** », avec Vilbert, Mary Richard, etc.
ALHAMBRA-THEATRE. — A 8 h. 30 : la revue « **C'est affolant !** », avec Dutard, Mérindol, etc.
THEATRE-FRANÇAIS. — A 8 h. 30 : Cinéma.

COMMUNICATIONS

Chemin de Fer d'Orléans

Sous réserves des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 351 à 550 (1re catégorie, série A), par la gare de Bordeaux-Bastide, seront acceptées à l'expédition le mercredi 6 juin 1917.

SYNDICAT DES OFFICIERS-MECANICIENS BREVETES DE LA MARINE DU COMMERCE. — Réunion générale mercredi, au siège, 49, quai des Chartrons, à 17-18 heures.

L'Assassinat de Paillet

UNE ARRESTATION

L'enquête qu'a suivie à Paillet M. Vialles, commissaire de police de la brigade mobile, au sujet de l'assassinat de Mme veuve Ménesplier, vient d'aboutir à une première arrestation.

Ainsi que nous l'avions dit, le crime a eu pour mobile la vengeance plutôt que le vol; c'est pourquoi les soupçons s'étaient unanimement portés sur un individu qui, au su de tous dans la commune, avait nourri un vif ressentiment contre Mme veuve Ménesplier.

On se mit donc à sa recherche, mais on ne réussit pas à retrouver sa trace. Tout ce qu'il fut possible de savoir, c'est d'abord qu'on l'avait vu à Paillet peu de temps avant le drame, ensuite que le matin du 22 mai, quelques heures après le crime et l'incendie, un individu qui répond à son signalement avait été rencontré par une petite bergère qui avait remarqué qu'il était brûlé au visage. On devait apprendre un peu plus tard que cet individu avait fait soigner ses brûlures dans une commune voisine de Paillet.

D'autre part, un témoin bien informé avait fait connaître à M. le commissaire Vialles que, dans la soirée du 21 mai, l'individu accusé par la rumeur publique et un repris de justice qu'il a été possible d'identifier s'étaient rendus de Bordeaux à Paillet. Ce repris de justice, retrouvé lundi par M. le commissaire Vialles, a été mis en état d'arrestation.

Ajoutons qu'une des deux bicyclettes qui furent volées pendant la nuit du 21 au 22 mai, dans une maison voisine de celle de Mme veuve Ménesplier, a été retirée de la Garonne non loin de Paillet.

A l'Instruction

Le repris de justice arrêté lundi par la police mobile a été présenté mardi soir à M. de Lafon de Jean Verdier, juge chargé de suivre l'instruction de cette affaire; il a refusé de parler sans être assisté d'un avocat. Son interrogatoire a donc été ajourné.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

A l'audience des flagrants délits correctionnels, mardi, le tribunal a condamné :

A **six mois de prison**, le manœuvre oranais Bactir Belmothtar, 25 ans, travaillant à la poudrerie de Saint-Médard, inculpé du vol d'un portefeuille au préjudice d'un de ses compatriotes.

A **quatre mois de prison**, le journalier espagnol Manuel Rosado, rue du Château-d'Eau, qui a la suite d'une discussion a frappé un de ses camarades d'un coup de couteau.

Théâtres et Concerts

TRIANON-THEATRE. — Le spectacle actuellement donné dans la coquette et fraîche salle de la rue Franklin comprend : « **le Convive** », comédie en un acte; « **Au Téléphone** », drame poignant, de M. A. de Lorde, magistralement joué par Pierre Laurel, et l'hilarante pièce de Feydeau, « **On purge bébé** », avec la belle Renée Willems. — Vendredi 8 juin, la plus exquise comédie représentée cette saison : « **Cœur de Moineau** », avec Henry Vermeil, Mlle Lobis, qui verra sa rentrée dans un rôle délicieux; Willy Garrigue, Rence Willems, Irène Delcy, Céline Alix, etc., et toute la troupe, dont il est superflu de faire l'éloge. Location sans frais, rue Franklin.

APOLLO-THEATRE. — Samedi 16 et jours suivants, ouverture de la saison d'été. La Compagnie de Mlle Dieterle, des Variétés, de retour d'une triomphale série de représentations en Espagne, viendra interpréter ses trois grands succès : « **Le Roi** », « **Le Prince consort** », et « **Cœur de Moineau** », entourée des premiers artistes de Paris. Prix des places ordinaire. Location ouverte.

BOUFFES-CASINO D'ETE. — Tous les soirs, à 8 h. 30, dans une salle idéale, avec plafond mobile, la revue : « **Toujours à Ciel ouvert !** », avec Vilbert, une troupe incomparable, qui a dépassé en succès et en acclamations tout ce qu'il était possible d'imaginer. Jamais Vilbert, Marlo, Mary Richard, Lya Ceddès, Ch. Casella, Alice de Tender n'avaient été aussi fêtés. Le prince Kuroki fera ses adieux jeudi soir. — Vendredi, inauguration des soirées de gala fleuries; deux scènes nouvelles : « **Le Pur rotin** », scène satirique et d'actualité par Vilbert, le célèbre comédien, et « **The Captain and the Soldier Women** », par Alice de Tender et ses douze Girls. — Bientôt : **Lucy Dereymond, Georgel, Raimu.**

ALHAMBRA-THEATRE. — Ceux qui veulent revoir la féerie-revue dans sa première formule feront bien de se hâter, car elle sera presque totalement modifiée vendredi 8 juin. — Ce jour-là, en gala extraordinaire, on donnera, outre une série de scènes nouvelles du plus haut comique, et dont le succès est assuré, un grand tableau inédit : « la Feria à Séville », avec vingt costumes neufs de Mme B. Rasimi. Ce tableau, très luxueux, sera présenté dans un magnifi que décor de Mellano de Cassina. Il comprend des chants et des danses, avec accompagnement de guitares et de mandolines. — Triomphe des incomparables comiques et de la jolie Renée Casil dans « les Jupes courtes ». Location en permanence, rue d'Alzon.

Un Vaillant Officier

Nous avons récemment publié les citations dont a été l'objet notre concitoyen M. le commandant Pierre Simondet, du 1er zouaves.

M. le commandant Simondet a été sérieusement blessé, le 23 mai dernier, en conduisant son bataillon à la prise du mont C.... Avec tous ses amis, nous formons des vœux pour le prompt rétablissement du vaillant officier.

PETITE CHRONIQUE

Agression. — Caissier à la maison Moussié, M. Edmond Bédat, cinquante-cinq ans, demeurant 59, rue d'Ornano, regagnait son domicile, lundi soir, vers dix heures. Il passait rue du Serpolet, quand deux individus l'accostèrent, et, après l'avoir frappé d'un coup de poing à la figure, lui volèrent sa montre en or, sa chaîne et son portemonnaie, renfermant une somme de 1,150 francs.

A l'hôpital. — Un manœuvre italien, Eral Farina, trente-huit ans, 9, rue Laclotte, qui travaillait quai de Bacalan, a été touché, lundi, vers midi trois quarts, par une palanquée de caisses, et contusionné sur diverses parties du corps.

On l'a transporté à l'hôpital Saint-André, où il a été admis.

ÉTAT CIVIL

DECES du 5 juin 1917

Lucette Cathélinaud, 5 ans, rue Borda, 16.
Catherine Ponteyraud, 44 ans, rue Ségalier, 14.
Siméon Larré, 61 ans, cours d'Aquitaine, 64.

Economisez en faisant teindre et nettoyer
Teinturerie ROUCHON. — Téléph. 15-10

CONVOIS FUNEBRES du 6 juin

Dans les paroisses :

Sacré-Cœur : 7 h. 15, M. A. Lagarde, rue Lamothe-Pichon, 9.
N.-D.-des-Chartrons : 2 h., M. D. Carriquiry, rue Prémeynard, 49.
St-Seurin : 3 h. 45, Mme A. Fonteyraud, rue Ségalier, 14.
N.-D.-des-Anges, 4 h. : Mme J. Brun, barrière de Pessac.

Autres convois :

1 h. 30 : Abbé S. Barreau, porte du cimetière.
4 h. : M. B. Congoste, hôpital Saint-André.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Belhomme, les familles Pédebœuf, Péranaud, Feuga, Labat, Hourcq, Michel Borderie, Mimeault et Forastié prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Baptiste BELHOMME,

leur époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, qui auront lieu le **jeudi 7 juin**, en l'église Saint-Paul-Saint-François.

On se réunira à la maison mortuaire, 53, rue des Ayres, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Henri Larré, M. et Mme C. Gaboriaud et leurs enfants, M. et Mme J. Larré, M. et Mme Ribeiro da Silva, M. et Mme Jules Larré et leurs enfants, les familles E. Larré, veuve G. Lacoste, Dhugues, A. Lacoste, Barba, Gagliardi, Saint-Martin, Tauzia, Bourdet, Laborde, Louis et Henri Magné et Louis Cazeaux prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Siméon LARRÉ,

de la maison Magné et Larré, leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, ami et allié, qui auront lieu le **jeudi 7 juin**, en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Ségalier, 14, à trois heures un quart, d'où le convoi partira à trois heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. J. Hautin, Mlle Marie Hautin, M. et Mme Hautin et leurs enfants, M. et Mme E. Lafabrègue et leur fils, M et Mme A. Kan et leurs enfants et Mlle Duflot prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Joseph HAUTIN,
née Emilie MARCHAND,

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère et sœur, qui auront lieu le **7 juin**, en l'église Notre-Dame-des-Anges.

On se réunira à la maison mortuaire, rue François-de-Sourdis, 173, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Prière d'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve D. Carriquiry, Mme veuve Anouilh, M. et Mme Larroque, Mlle Germaine Larroque, les familles Anouilh, Millet et Rabion prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Dominique CARRIQUIRY,

leur époux, gendre, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu **mercredi 6 juin**, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes des Chartrons.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Prémeynard, 49, à une heure et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Inhumation au cimetière du Bouscat.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS M. et Mme Raoul Métivier et leurs enfants, M. et Mme Albert Métivier, leurs enfants et petits-fils, M. et Mme Léon Lamarche, née Métivier, et leur fille, M et Mme Paul Métivier et leurs enfants, Mme Pierre Soupre et ses enfants, M. et Mme Abel Soupre, leurs enfants et petite-fille, les familles Couplie, Louis Deleuze, A. Coubrouze, Teurlay, Dupin, Audubert, Bolotte, Dupin, Pourty et Hubert ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Eugène MÉTIVIER,

leur mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère tante, grand'tante et cousine, décédée le 31 mai 1917, dans sa 88e année.

Les obsèques ont eu lieu le 2 juin en l'église Saint-Jean-Baptiste de Libourne.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Adolphe Destribois et sa famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Hélène DESTRIBOIS, née RIVIERE,

ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, et les informent que la messe qui sera dite le **jeudi 7 courant**, à dix heures, en l'église Saint-Michel, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera. P. F.

EXPOSITION
SERVAN Joaillier Orfèvre
PINCES ASPERGES
SAUPOUDREUSES brevetées, depuis 7 fr. 50

Dans la Banlieue

Caudéran

IMPOTS. — Le contrôleur, ayant été absent par congé le 2 juin, recevra les réclamants samedi 9 courant, de neuf heures à midi, à la mairie.

Mérignac

L'ESSENCE — Les détaillants sont invités à se faire inscrire à la mairie jusqu'à samedi 9 juin, dernier délai.

AVIS AUX ETRANGERS. — Les étrangers non munis de la carte verte ou chamois sont invités à se présenter à la mairie, avant le 15 juin, nantis de toutes leurs pièces d'identité et de deux photos vue de face et nu-tête sur quatre centimètres de hauteur et quatre de largeur.

CITATION. — A l'ordre de la division :

André Joyeux, sergent, 6e compagnie du 44e d'infanterie : « Chef de demi-section de grande valeur et plein d'initiative, qui a combattu avec courage et intelligence, s'efforçant sans cesse de recueillir des renseignements sur l'ennemi. A groupé et conduit au feu des hommes d'un régiment engagé et a ainsi contribué à rétablir une situation compromise. »

Ce brave est fils de notre sympathique conseiller municipal.

Talence

CITATION. — A l'ordre du régiment : André Roumagoux, soldat au 57e d'infanterie, décoré de la croix de guerre : « Sous de très violents bombardements, a fait preuve d'une courageuse activité et de beaucoup de sang-froid. »

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 3 Juin

Bureau central météorologique de Paris

Quelques pluies sont tombées sur les Iles-Britanniques. En France, le temps a été généralement beau ce matin. On signale de la brume dans le nord, l'est et le sud; le ciel est couvert en Provence, beau ou un peu nuageux dans les autres régions.

La température a continué à monter sur l'ouest de l'Europe. Le thermomètre marquait ce matin : 14° à Cherbourg, 16 à Limoges, 18 à Calais, 19 à Paris, à Belfort, à Lorient, à Clermont-Ferrand et à Marseille, 21 à Perpignan, 22 à Besançon, 23 au Mans et à Bordeaux.

En France, un temps brumeux, chaud et orageux est probable.

Observatoire de la Maison Larghi

Le 5 juin

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	17.0	»	»	»
8 heures du matin	18.0	765.0	Clair.	E.-S.-E.
Midi	29.0	763.0	Dito.	Dito.
Maxima du jour	30.0	»	»	»

BOURSE DE BORDEAUX

du 5 juin 1917

Au comptant : 5 % au porteur, 87 70. — Tunisiennes 3 %, 326. — Obligations de la Ville de Paris 1875, 491; dito 1892, 256; dito 1898, 311. — Banque de France, 5,275. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 990. — Comptoir national d'Es. compte, 800. — Obligations foncières 1879, 465; dito foncières 1885, 330; dito communales 1891, 300; dito foncières 1895, 344; dito foncières 1903, 371; dito foncières 1913 3 ½, 385. — Est, actions de 500 fr., 755. — Midi, obligations 3 % anciennes, 334 50; dito 2 ½ %, 330. — Orléans, actions de 500 fr., 1,089; dito obligations 3 % 1884, 333 50. — Ouest, actions de 500 fr., 700. — Nord-Sud, 115. — Société des Téléphones, 465. — Phosphates de Gafsa, 330. — Egypte, dette unifiée, 92 80. — Espagne 4 % extérieure, c. 40, 107 25; c. 100, 107 25; c. 240, 107 05. — Italie 3 ½ %, 66 95. — Ottomane 1901-1905, 185. — Nord de l'Espagne, 430. — Lombardes 3 %, série X, 159. — Banque nationale du Mexique, 357. — Ville de Kioto, 315. — Société bordelaise de crédit, 400.

BOURSE DE PARIS

Du 5 juin 1917

BULLETIN FINANCIER

Marché lourd. 3 %, 3 % amortissable. Extérieure et fonds russes, en léger recul. Valeurs industrielles françaises, soutenues. Lynonais et valeurs russes, faibles. Caoutchoutière, très lourdes. Rio-Tinto, ferme.

MARCHE OFFICIEL

Fonds d'Etats. — 5 % libéré, 87 95; 3 %, 60 90; amortissable, 71 50; Obl. Ch. fer Etat, 399 50; Afrique Occid. française, 362; Tunis 1892, 326 50; Argentine 1911, 85; Brésil 1909, Pernambuco, 417; Chine 1895, 90 50; 1903, 432; 1908, 398; 1913, 433; Egypte unifiée, 92 80; privilégiée, 80 50; Espagne, 106 40; Japon, Bons 1913, 519 75; Maroc 1910, 460; Russe 1889, 59; consolid., 1re et 2e sér., 59; 1891 et 1894, 52; 1894 (17 fr. 50 de r.), 53; 1896, 47; 1906, 76; 1909, 66; 1914, 73; Dette ottomane unifiée, 64 10.

Etablissements de crédit (Actions). — Banque de France, 5,300; Banque de Paris, 690; Compagnie algérienne, 1,245; Crédit Foncier, 659; Crédit Industriel non libéré, 610; Société marseillaise, 574; Crédit Lyonnais, 1,125; Banque de l'Union parisienne, 626; Banque de l'Isle de Cuba, 558; Banque nationale du Mexique, 353; Banque ottomane, 440; Banque russo-asiatique, 671.

Chemins de Fer (Actions). — Bône-Guelma, 565; Est, 755; Paris-Lyon-Méditerranée, 980; Midi, 915; jouiss., 435; Nord (jouiss.), 797; Orléans, 1,100 Ouest, 695; Nord de l'Espagne, 430; Saragosse, 446.

Valeurs diverses (Actions). — Ce générale des Eaux, 1,470; Messageries Marit. (ordin.), 177 50; Métropolitain, 413; Nord-Sud, 114; Omnibus de Paris, 386 50; Suez (Canal maritime), 4,350; Suez (Parts fondateurs), 1,629; Panama, 109 50; Procédés Thomson-Houston, 710; Ce générale des tramways 413; Aciéries de France, 901; Aciéries de la Marine, 3,226; Ateliers et Chantiers de la Loire, 2,100; Chargeurs Réunis, Ce française (part), 92; Ce du Boléo, 1,047 50; Compt. et mat. d'usines à gaz, 1,555; Creusot, 2,425; Edison, 540; Etablissements Decauville, nouv., 220; Fives-Lille, 740; Tréfileries du Havre, 228; Forges et Chantiers de la Méditerranée, 1,005; Mines de Malddano, 235; Penarroya, 2,174; Phosphates de Gafsa, 830; Say ordin., 482; Distribution Parisienne, 370; Electricité de Paris, 459; Briansk (ordin.), 372; Rio-Tinto (ordin.), 1,740; Naphte Russe, 322; Provodnik, 300.

Obligations françaises (Villes). — Paris 1865, 539; 1871, 370; 1875, 490, 1876, 485; 1892, 258 50; 1894/96, 257 50; 1898, 313; 1899, 290 50; 1904, 313; 1905, 331; 2 3/4 1910, 273; 3 % 1910, 284; 1912, 230.

Crédit foncier. — Communales 1879, 428 50; 1880, 460 50; 1891, 300; 1892, 330; 1899, 330; 1906, 365; 1912, 193; 1917 (libérée), 329 75; non libérée, 307 75.

Foncières 1879, 468; 1883, 329 50; 1885, 330; 1895, 344; 1903, 374 50; 1909, 199; 3 ½ 1913, 389; 4 % 1913, 419; 1917 (libérée), 329 75; non libérée, 307 75.

Bons à lots 1887, 58 25; 1888, 70 50.

Chemins de fer. — Est 4